



Région
Hauts-de-France

Envoyé en préfecture le 14/10/2025

Reçu en préfecture le 14/10/2025

Publié le

ID : 059-200053742-20251014-25004994-AR

S²LO

LE PRESIDENT DU CONSEIL REGIONAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.4231-3 ;

Vu la délibération n° 2021.01136 du Conseil régional du 2 juillet 2021 portant élection du Président du Conseil régional ;

Vu la délibération n°2025.01335 de la Commission permanente du Conseil régional du 16 octobre 2025 approuvant le Contrat de Destination Touristique Sablons-Thelloise-Vexin 2025-2027 et autorisant sa signature ;

Considérant l'absence ou l'empêchement de Monsieur Xavier BERTRAND, Président du Conseil régional, le 4 novembre 2025 ;

ARRETE M° 25004994

ARTICLE 1 : Délégation est accordée à Monsieur François DESHAYES, conseiller régional, aux fins de signer, le mardi 4 novembre 2025 à Neuilly-en-Thelle, le Contrat de Destination Touristique Sablons-Thelloise-Vexin 2025-2027.

ARTICLE 2 : Le présent arrêté sera exécutoire de plein droit dès qu'il aura été procédé à sa publication, ainsi qu'à sa transmission au représentant de l'Etat dans la région, en application des dispositions du 1^{er} alinéa de l'article L4141-1 du code général des collectivités territoriales et celles du 2^{ème} de l'article L4141-2 du même code.

Fait à Lille, le 14 OCT. 2025

Xavier BERTRAND

Publié le